Délégation Paris Michel-Ange

DEC113118DR16
Délégation de signature consentie à Monsieur Xavier INGLEBERT par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

Le délégué régional

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique;

Vu la décision n° 000207DCAJ du 20 mars 2000 modifiée portant création et organisation de la délégation Paris Michel-Ange;

Vu la décision n° 040098DAJ du 29 octobre 2004 portant nomination de M. Gilles SENTISE, Délégué Régional de la circonscription Paris Michel-Ange ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010-Délégation de pouvoir modifiée conférant la qualité d'ordonnateur secondaire aux délégués régionaux du CNRS ;

Vu la décision n°100078DAJ du 12 mars 2010 portant nomination de Monsieur Xavier INGLEBERT aux fonctions de directeur général délégué aux ressources du CNRS;

Décide

Article 1er

Délégation est donnée à **M. Xavier INGLEBERT,** directeur général délégué aux ressources du CNRS, à l'effet de signer, au nom du délégué régional de Paris Michel-Ange, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles à la direction générale déléguée aux ressources, les actes suivants :

a) les commandes d'un montant inférieur à 15 000 euros hors taxes, soit 17 940 euros TTC,

b) les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Xavier INGLEBERT,** délégation est donnée à **Madame Maryse MAZUY**, assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant), ainsi qu'en cas de changement du délégataire.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 2 janvier 2012

Gilles SENTISE
Délégué Régional Paris Michel-Ange